



FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL



ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE, LA PRODUCTION ET L'ENVIRONNEMENT

B.P : 592 NGAOUNDERE

RAPPORT D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER POUR LA PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2022

Membre du Groupe EXCO Afrique

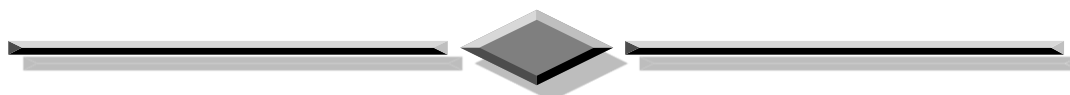
A member of Kreston International | A global network of Independent accounting firms
Agrément ONECCA N° SEC 015 Agrément CEMAC N° EC N° ECP 029 Contribuable N° M070000012434C
RC/YAO/2006/B/1847

YAOUNDE: B.P. 4971 – TEL : (237) 242 018 623 E-MAIL: fidaco.cam@gmail.com

NGAOUNDERE: BP: 100 TEL: (237) 696 382 413 / 677 525 870 E-MAIL: fidaco.yaounde@excoafrique.com

GAROUA : BP : 871 TEL : (237) 677 670 417 / 222 046 380 E-MAIL : fidaco.yaounde@excoafrique.com

DOUALA : BP : 1216 DOUALA TEL: (237) 673 72 95 95 / 243 11 93 73 E-MAIL : fidaco.douala@excoafrique.com



SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES.....	3
I. OPINION DE L’AUDITEUR.....	4
II. PRESENTATION DE L’ORGANISATION.....	7
III. PRESENTATION DE LA MISSION.....	20
IV. TRAVAUX EXECUTES.....	22

SIGLES ET ACRONYMES

APROSPEN	Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
EU	Union Européenne
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACAC	Projet d'amélioration de l'accès des citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil
PACVA	Projet d'Appui au Développement de chaînes de valeurs agricoles
PADER	Projet d'Appui au Développement Rural
PAFEJ	Projet d'appui à l'autonomisation des femmes et des jeunes
PASANAF	Projet d'appui à la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et à l'Autonomisation des Femmes
PIPA	Projet de promotion de l'innovation inclusive dans les petites exploitations de pommes de terre
PMO	Partenaires de Mise En Œuvre
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNS-OEV	Programme National de Soutien aux Orphelins et Enfants Vulnérables
PRESANAF	Projet de renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'autonomisation des femmes
PRESEC	Projet de Renforcement de la Résilience des Populations des Régions Septentrionales de du Cameroun
PROFICA	Projet de Formation-Insertion et Cohabitation Pacifique
PROHIFI	Projet HIMO-Formation Insertion
RECODH	Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
VBG	Violences Basées sur le Genre
VCE	Violence Contre les Enfants
WFP	World Food Program

OPINION DE L'AUDITEUR



**A Monsieur le Coordonnateur National
D'APROSPEN
B.P : 592 NGAOUNDERE
REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Objet : Lettre d'opinion sur les comptes
d'APROSPEN au 31 décembre 2022.

Monsieur le Coordonnateur National,

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'APROSPEN, constitué des documents d'exécution budgétaire et du relevé des recettes et dépenses pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

I.1 Responsabilité de la Coordination d'APROSPEN

La Coordination d'APROSPEN est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au système de la comptabilité en vigueur en République du Cameroun. Cette responsabilité comprend :

- La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ;
- Le choix de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

I.2 Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

I.3 Etendue de nos travaux

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision généralement admises sur le plan international. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par des sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Coordination ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le présent audit a également porté sur l'évaluation du respect par APROSPEN des dispositions du contrat de coopération dans le cadre des programmes pluriannuels avec SNV, GIZ, EU et WFP.

I.4 Observations

Au terme de nos travaux, nous avons relevé quelques insuffisances relatives au contrôle interne dont les plus significatives sont les suivantes :

- Non-respect de certaines dispositions du Code du Travail ;
- Le risque fiscal n'est pas suffisamment maîtrisé.

I.5 Opinion

Sous réserve des observations énumérées au point I.4 ci-dessus, nous certifions que les états financiers tels que annexés au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière des projets pilotés par APROSPEN du 1^{er} Janvier 2019 au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période considérée.

Fait à Yaoundé, le 16 Octobre 2023

POUR FIDACO

FIDACO SARL
B.P: 4971 YAOUNDE

NANA ABDOULBAGUI,
Certified Public Accountant

PRESENTATION DE L'ORGANISATION

2.1. Contexte de l'organisation

APROSPEN est une organisation de droit camerounais, à but non lucratif, créée en décembre 2003. Elle œuvre dans le développement sur l'ensemble du territoire camerounais et particulièrement dans les régions septentrionales du pays. Elle a à ce titre conduit plusieurs projets de développement visant ses principales thématiques d'intervention. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire et moyens d'existence, la gouvernance, l'appui technique aux acteurs du monde rural, l'insertion socio-professionnelle des jeunes, la santé communautaire, la gestion durable des ressources. Elle a conduit à ce titre plusieurs projets aussi bien dans l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua.

2.2. Object de l'organisation

APROSPEN est une association apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif dont l'objet est de mobiliser ses membres pour le renforcement des capacités, la promotion de la santé communautaire, l'appui à la production, la protection de la biodiversité et toutes autres actions conduisant au développement durable.

2.3. Structure et fonctionnement de l'organisation

Les organes d'APROSPEN sont :

- **L'Assemblée Générale** : organe suprême de délibération et de décision de l'association. Elle réunit tous les membres en règle conformément aux dispositions des présents statuts et du règlement intérieur. Elle se réunit une fois l'an en séance ordinaire à la date de sa convocation par son président sur l'initiative du bureau exécutif. Elle statue sur le budget, les grandes orientations et le plan d'actions ;
- **Le Bureau Exécutif** : il est élu en assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelables et est composée d'un président, d'un secrétaire général, d'un secrétaire général adjoint, d'un trésorier, deux commissaires aux comptes, d'un responsable chargé des programmes, d'un responsable chargé de suivi et d'évaluation ;
- **La Structure de Gestion Permanente** : elle est composée d'un secrétariat permanent et d'une unité de gestion financières coiffées par un secrétaire permanent et un responsable financier. Ces derniers sont recrutés parmi les membres ou non pour être salariés permanent de l'organisation.

2.4. Domaines d'intervention d'APROSPEN

APROSPEN se place au cœur du renforcement des capacités des acteurs de développement. Elle accompagne les acteurs multiformes en vue d'influencer de manière significative les changements dans les domaines du développement. APROSPEN intervient dans le champ social suivant cinq thématiques à savoir :

- La santé communautaire ;
- La production et l'entrepreneuriat du monde rural ;
- La protection de l'environnement et biodiversité ;
- La sécurité alimentaire et les moyens d'existence ;
- La gouvernance et protection des droits humains ;
- L'éducation-la formation professionnelle et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

2.5. Réalisations de l'organisation

AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

I. Appui à la santé communautaire

Depuis le 11 Octobre 2019, la Coalition des Organisations de la Société Civile du Cameroun pour la lutte contre le SIDA, le Paludisme, la Tuberculose et les Hépatites (CSCC/SANTE Cameroun), a choisi APROSPEN pour coordonner les activités à l'issue de ladite journée au niveau de la région de l'Adamaoua. A cet effet, plusieurs activités ont été menées le 29 Novembre 2019, la sensibilisation et la distribution des préservatifs. Soit 240 pièces de préservatif masculins et 144 pièces de préservatifs féminins distribués dans les quartiers « chaud » de N'Gaoundéré à savoir JOLIE SOIR ET BALADJI 2.

II. Appui à l'entrepreneuriat et au développement du monde rural

L'objectif spécifique du programme PADER est que « La productivité agropastorale soucieuse de la préservation des ressources a augmenté dans les régions du Nord et de l'Adamaoua ». Le PADER est exécuté à travers quatre (4) composantes :

(1) Appui institutionnel : La coordination des ministères et des délégations régionales pour la mise en œuvre des actions de développement est améliorée.

(2) Formation professionnelle agropastorale : Les producteurs/-trices et éleveurs ont amélioré leurs compétences sur les plans technique, économique et nutritionnel.

(3) Gestion de ressources naturelles & de terres : Des plans d'utilisation des terres doublés des conventions de mise en œuvre sont établis dans les Communes pilotes et villages sélectionnés.

(4) Production et chaînes de valeurs agricoles : Les producteurs/-trices et les éleveurs ont mis en œuvre des activités visant à l'amélioration de leur système d'exploitation.

III. Appui à la gouvernance locale

1. Projet PRESEC

(i) Commune de Nganha

Dans la commune de Nganha, la réalisation des forages a été bien effective pour le compte de la première année et, ceux-ci ont été réceptionnés. Les comités de gestion poursuivent leurs activités avec sérieux. Concernant les latrines, les ménages ont été identifiés et, attendent les dalles SANPLAT. Dans le cadre de la formation et suivi des CGPE tous les 4 comités de gestions mis en place fonctionnent normalement, malgré le problème constaté au niveau de mobilisation des fonds.

(ii) Commune de Nyambaka

Pour le compte de la commune de Nyambaka, sur cette période de janvier à mars 2019, les forages réalisés la première année ont été réceptionnés. Pour le compte de l'année 2 du projet, sur les deux forages restants, les travaux n'ont pas débuté. S'agissant des latrines, les bénéficiaires ont été identifiés mais les travaux ne sont pas engagés. Le suivi de CGPE dans la commune de NYAMBAKA, nous permet de constater le fonctionnement normal des 4 comités de gestions mis en place exception faite au niveau de mobilisation des fonds.

(iii) Commune de Meiganga

Dans la commune de Meiganga, les travaux de constructions des 02 forages restants tardent à commencer. Néanmoins, il est important de préciser que les 4 forages réalisés l'année dernière ont tous été réceptionnés. Pour la réalisation des latrines, les ménages ont été identifiés. Ceux-ci n'attendent que le démarrage de la réalisation des dalles SANPLAT. Les CGPE mis en place fonctionnent normalement et ils tiennent des réunions chaque fin du mois. Ses membres assurent l'entretien des forages sur le plan d'hygiène et salubrité mais le seul problème est celui de la cotisation. Certains ménages entraînent encore les pas. Dans le cadre de la réhabilitation et équipement des formations sanitaires, les CNAS ont été effectivement construits dans les 3 villages cibles identifiés.

Durant une mission conjointe conduite par le PM, deux des 3 CNAS construits ont été réceptionnés. Deux CNAS sur trois ont reçus les équipements destinés au renforcement du plateau technique de ces structures sanitaires pour une meilleure prise en charge des cas de malnutrition. Le CNAS de Koognoli n'a toujours pas reçu son matériel à cause du manque de personnels dans cette structure. Il était prévu l'appui des CNAS en intrants médicaux. Jusqu'à la fin de l'année 2019, aucun stock d'intrant n'a été reçu et livré aux CNAS.

IV. Appui à la sécurité alimentaire

Dans le projet PRESEC et PASANAF, plusieurs activités visant à renforcer la sécurité alimentaire des Communauté.

1. PRESEC : Les activités dans le domaine de la nutrition et du WASH

1.1. Sensibilisation

Cette activité est basée sur l'information, la sensibilisation et l'éducation des ménages selon l'approche SN4A. Les activités de suivi assuré par les relais communautaires ont porté sur les sensibilisations communautaires en masse et en porte à porte dans les villages et ménages cibles de projet (10 villages/Commune).

1.2. Promotion et développement des espèces locales à forte valeur nutritive

(i) Commune de Nyambaka

A ce niveau, en dehors des quelques plants de moringa distribués dans les 4 villages, seules les sensibilisations.

(ii) Commune de Nganha

Dans la commune de Nganha, des séances de démonstration culinaires ont été organisées à l'intention des bénéficiaires.

(iii) Commune de Meiganga

Dans cette commune, les activités menées dans ce sens ont été principalement ciblées vers le suivi des plants distribués aux ménages. Les difficultés rencontrées sont :

- Les plants de moringa n'ont pas été distribués dans tous les 10 villages ;
- La non-adaptation des plants et, de l'ITK par les ménages a fait augmenter le taux de perte des plants dans les ménages.

1.3. Production et vulgarisation des semences améliorées adaptées

Différentes organisations paysannes se sont manifestées dans les différentes communes pour être impliquées dans le projet en tant que productrice de semences certifiées, selon les 4 spéculations choisies. Descendus sur le terrain, les facilitateurs ont enregistré les différentes superficies des OP qui se sont exprimées, en fonction des spéculations de multiplication.

1.4. Promotion des cultures

Pour le compte de cette nouvelle campagne agricole 2019, 4 spéculations ont été prises en considération. Ce sont : le maïs, le soja, l'igname et les pommes de terre. Certains bénéficiaires identifiés lors de la phase de sélection se sont désistés. Ils ont préféré semer leurs champs avec leurs propres moyens, aux vues du retard de la mise à disposition des semences.

1.5. Promotion des banques céréalières et de magasin de stockage

Les 4 magasins de stockage construits, ont été officiellement réceptionnés. Les activités du facilitateur de Nganha nous font savoir que ce magasin fonctionne très bien. Pour chacun de ces magasins, le comité de gestion respectif a été mis en place. Quelques cas de dysfonctionnement ont été relevés. De même, les sensibilisations ont été faites à l'endroit des bénéficiaires, sur l'importance du stockage des produits agricoles dans le magasin.

1.6. Projet d'appui à la Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et à l'Autonomisation des Femmes

Le projet d'appui à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et à l'autonomisation des femmes dans les communes de Touboro et Dir respectivement dans les Régions du Nord et de l'Adamaoua (PASANAF) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique « PAM-Pays : 2018-2020 ». Dans son agenda triennal, le PAM met en œuvre les initiatives FFA à travers les activités de création d'actifs dans les communautés touchées par les catastrophes et vulnérables à l'insécurité alimentaire afin de soutenir leur relèvement précoce.

V. Protection de l'environnement et biodiversité

Des actions de reboisement sont entreprises dans le cadre du projet PADER pour restaurer les sites agricoles dégradés et les berges des cours d'eau pour assurer la gestion durable de terres ; et améliorer la production agro-sylvo-pastorale de la zone du projet. Des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) sont conduites pour ressortir les spécificités techniques, la zone cible, et la gestion à long terme de l'action.

AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

APROSPEN durant l'année 2020 s'est illustrée à travers ses réalisations dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Plusieurs réalisations ont été effectuées pendant cette période (année 2020). Ces réalisations seront présentées en s'appuyant sur les axes d'activités conduites :

I. Développement organisationnel

Outre la poursuite de la mise en œuvre des projets financés par les partenaires, les principales réalisations d'APROSPEN pour l'année 2020 sont regroupées et présentées par différents axes stratégiques et suivant les domaines d'intervention.

- Le développement organisationnel et institutionnel d'APROSPEN ;
- La révision du manuel des procédures administratives et financières d'APROSPEN ;
- La recherche des financements et le développement de partenariat ;
- La migration d'APROSPEN de l'association en ONG ;
- Missions de suivi des activités sur le terrain.

II. Appui à la santé communautaire

APROSPEN, dans le volet santé communautaire du PRESEC a contribué à la construction et réception des 03 CNAS et un appel d'offre national a été lancé pour la fourniture des équipements et matériels nécessaires pour l'équipement des CNAS. A la suite de cette procédure, une entreprise a été sélectionnée pour ledit marché. Tous les équipements ont été livrés et réceptionnés. Ces équipements sont constitués du matériel de prise en charge de la malnutrition, du matériel de la prise en charge sanitaire, du matériel pour l'hygiène et, les conservateurs de vaccin. Il a été question de doter les formations sanitaires en kit de médicament tampon pour le traitement systématique de la malnutrition aiguë. 09 formations sanitaires dans l'Adamaoua ont bénéficié de cet appui. Le kit était constitué des antibiotiques de première et deuxième intention, des antipaludiques, des antifongiques, des déparasitants, des médicaments pour la prévention de l'anémie et de la vitamine A.

Ces actions ont contribué à l'amélioration de l'accès au service de santé de qualité.

III. Appui à la production et l'entrepreneuriat du monde rural

En rapport à cette thématique, APROSPEN a assuré la formation des producteurs de pommes de terre sur les bonnes pratiques agricoles (BPA) et les producteurs sur le Famers Business School (FBS).

Cependant, cette formation sur les BPA s'implémente à travers l'approche champs école paysans. Les formateurs ont conduit les formations dans tous les bassins de production de pommes de terre dans la région.

Pour la campagne agricole de la troisième année (2020), Le PRESEC a encadré les producteurs de semences dans la mise en place des champs semenciers. La production des semences au niveau communautaire a facilité l'accès des ménages vulnérables aux semences de qualité ce qui contribue l'augmentation de la production l'amélioration des revenus des semenciers d'une part et des semenciers d'autre part.

IV. La protection de l'environnement et de la biodiversité

Plusieurs activités ont été effectuées avec des résultats positifs dans le cadre de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous pouvons citer entre autres le Baharia mis en place par les bénéficiaires et qui a produit des graines abondantes dans les sites de Salo, Beyala et Kofa. Cette activité contribuera à la restauration des sols dégradés.

V. La gouvernance et la promotion des droits humains

Dans le cadre de l'Appui aux initiatives de gouvernance et de consolidation de la citoyenneté au Cameroun pour le respect des droits fondamentaux des communautés, APROSPEN dans la région de l'Adamaoua, a toujours été au cœur des préoccupations pour faciliter l'accès aux actes d'état civil. Cette action à travers Le Projet d'amélioration de l'accès des citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil (PACAC) a amélioré l'accès et l'usage des actes de naissance, actes de mariage et actes de décès aux personnes vulnérables durant cette année 2020.

APROSPEN a contribué grandement à garantir durablement l'expression de la citoyenneté et la préservation du droit fondamental des enfants moins de 16 ans n'ayant pas d'actes de naissance, des couples non mariés à l'état civil et des familles endeuillées sans actes de décès.

VI. La sécurité alimentaire et les moyens d'existence

APROSPEN a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant la résilience des communautés des réfugiés et des populations locales vulnérables à faire face aux crises complexes dans les Communes de Touboro et Dir à travers ses actions comme suit :

- Acquisition et distributions des matériels et intrants agricoles ;
- Assistance alimentaire des ménages bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire en période de soudure ;
- Renforcement des moyens d'existence et de subsistance par la création d'actifs productifs agricoles et pastoraux dans les localités ciblées ;

- Soutien des initiatives de pérennisation des acquis issus des projets antérieurs mis en place sur les sites ;
- Promotion à l'autonomisation et l'entrepreneuriat des ménages bénéficiaires en particulier les femmes à travers la formation et la création d'actif ;
- Promotion des bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles chez les bénéficiaires ainsi que dans la population des zones cibles.

AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

1. Activités réalisées en 2021 dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès de citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil (PACAC)

Dans le cadre de la finalisation du processus de l'établissement des actes d'état civil dans du Projet d'amélioration de l'accès des Citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil (PACAC) des audiences foraines ont été organisées dans les différents tribunaux des ressorts administratifs des Communes cibles du Projet.

Ces actions ont été possibles grâce à une synergie d'actions engagées entre les Maires, les Présidents des Tribunaux et APROSPEN porteuse de ce Projet grâce au financement de l'Union Européenne à travers le PROCIVIS.

En sommes 05 audiences foraines ont été organisées dans les tribunaux de grandes instances des communes cibles du PACAC ; il s'agit de N'Gaoundéré, Meiganga, Tibati, Tignère et Banyo.

Le présent rapport ressort les différentes démarches entreprises afin d'aboutir à l'établissement de 2175 actes de naissance aux enfants bénéficiaires vulnérables dans les différentes communes cibles qui sont : Meiganga, Dir, Ngaoundal, Tignère, Banyo, N'Gaoundéré 2ème.

2. Projet d'Appui au Développement de chaîne de valeurs agricole dans les Communes de Touboro et Mbé (PACVA)

➤ Les activités en rapport avec l'objectif spécifique I

- Identification et création de répertoire de petits producteurs à mobiliser dans l'agro-business inclusif ;
- Appui au développement des relations commerciales inclusives entre petits producteurs et coopératives ;
- Accompagnement des petits producteurs au développement de l'agriculture de rente ;
- Formation et accompagnement des petits producteurs sur les itinéraires techniques et l'agrobusiness ;
- Formation des coopératives sur le management de la qualité totale ;
- Appui à la mise en place des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ;
- Organisation des fora sur l'agro-business ;
- Identification et caractérisation des besoins des parties prenantes sur les produits à promouvoir ;
- Organisation de deux réunions de mise relation des acheteurs et des producteurs ;

- Établissement de trois partenariats productifs.

➤ **Les activités en rapport avec l'objectif Spécifique II**

- Organisation des concertations à base communautaire ;
- Mise en place effective des magasins communautaires ;
- Identification des sites d'implantation des unités de transformation (Moulin) ;
- Appui à l'élaboration d'un plan d'affaire à 5 coopératives ;
- Formation des unités de transformations sur la diversification des produits à mettre sur les marchés.

➤ **Les activités en rapport avec l'objectif spécifique III**

- Organisation des deux réunions d'échanges entre parties prenantes pour la gestion du SIM ;
- Formation des membres de comités de gestion du SIM sur les outils ;
- Dotation des membres des comités de gestion de SIM en équipements et matériels de travail.

3. Projet de renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'autonomisation des femmes à travers la création d'actif dans les Communes de Touboro et Dir-Régions du Nord et Adamaoua (PRESANAF II)

Au cours de l'année 2021, plusieurs activités ont été réalisées ; il s'agissait de :

- La mise en place du staff du Projet ;
- L'actualisation de la liste des bénéficiaires dans les travaux création/suivi des actifs communautaires ;
- La promotion des mesures barrières contre la Covid-19 ;
- L'acquisition et la mise à disposition des matériaux pour la réalisation des actifs ;
- Les descentes conjointes de suivi PAM/APROSPEN ;
- La collecte des données base line ;
- La sensibilisation sur la VBG ;
- La réception des semences de bracharia ;
- La formation sur la fabrication des foyers améliorés ;
- La recherche des cas suspects de malaria ;
- La sensibilisation sur la gestion des ressources durables ;
- La sensibilisation sur les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles ;
- La sensibilisation sur les vertus de Moringa ;
- La sensibilisation sur les mécanismes de création d'une coopérative ;
- La formation sur l'élevage des petits ruminants et les techniques apicoles ;
- L'aménagement des points d'eau.

4. Projet de promotion de l'innovation inclusive dans les petites exploitations de pommes de terre de la Région de l'Adamaoua (PIPA)

Plusieurs activités ont été réalisées en 2021. Il s'agit de : la finalisation de la mise en place du dispositif de formation, la constitution des grappes de villages, l'identification des producteurs/trices à former, la formation des formateurs/trices, des facilitateurs/trices sur les BPA, l'organisation d'un atelier de planification mensuelles des formations, l'organisation des sessions de formation et les activités de supervision et suivi post-formation.

5. Projet de Formation-Insertion et Cohabitation Pacifique dans les régions de l'Adamaoua (PROFICA)

Dans son approche d'intervention, GIZ met à contribution des partenaires de mise en œuvre (PMO) pour faciliter l'implémentation de l'action dans des communes spécifiques. Pour ce qui est spécifiquement de la région de l'Adamaoua, APROSPEN intervient en qualité de PMO du PARSE II à travers le Projet de Formation-Insertion et Cohabitation Pacifique dans les communes de Meiganga, Ngaoundal et Tignère (PROFICA).

L'objectif global de l'action est de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables des communes de Meiganga, Ngaoundal et Tignère.

Les objectifs spécifiques sont : (i) Améliorer les performances entrepreneuriales des jeunes de la phase I du projet PARSE ; (ii) Renforcer les compétences professionnelles des jeunes vulnérables ; (iii) Améliorer la performance des jeunes dans la promotion du dialogue inclusif et la cohabitation pacifique au sein des communes cibles.

La mise en œuvre se fera en partenariat avec les communes, le MINJEC et les autorités administratives de chaque commune, selon les trois étapes suivantes :

- Le Développement de 88 AGR des jeunes du PARSE I et leur mutation en véritables entreprises créatrices de richesses et d'emplois ;
- La formation professionnelle en faveur de 267 jeunes vulnérables des trois communes cibles ;
- L'accompagnement de 06 ODJ (02 par commune) à l'encadrement et l'organisation du dialogue inclusif à l'effet d'impulser une cohabitation pacifique.

5. Projet d'appui à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les régions septentrionales du Cameroun (PAFEJ)

- Élaboration d'un cadre de collaboration avec le Fonds National de l'Emploi ;
- Planification des sessions d'orientation des jeunes et des femmes par filière ;
- Organisation des sessions d'orientation des jeunes et des femmes par filière ;
- La sélection des centres de formation ;
- Organisation d'un atelier de préparation des didactiques et d'harmonisation des approches de formation ;
- Organisation des sessions de formations professionnelles des jeunes sur les métiers porteurs.

6. RECODH

APROSPEN en tant que membre du Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) a participé à la réalisation des activités du RECODH dans le cadre du projet « d'appui à la sensibilisation des riverains de la voie ferrée sur les dangers de l'utilisation des traverses bois traités à la créosote, la prévention des violences basées sur le genre et le mécanisme de gestion des plaintes ». Participation à l'atelier de renforcement de capacités des chefs, relais communautaires et points focaux femmes sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), les Violence Contre les Enfants (VCE), le Mécanisme de Gestion des Plaintes à la communauté urbaine de Ngaoundéré du 25 au 26 janvier 2021. La mission que le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) conduit depuis quelque temps sur le terrain dans l'optique d'appuyer la CAMRAIL à la sensibilisation des riverains de la voie ferrée sur les dangers de l'utilisation des traverses bois usagées traitées à la créosote, la prévention des violences basées sur le genre et le mécanisme de gestion des plaintes nous donne quelques indications précises qui appellent à l'urgence au-delà des campagnes déjà internalisées comme les 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre.

7. Plateforme VBG

L'année 2021 est marquée par l'opérationnalisation de la plateforme. En effet, après finalisation du document devant servir de base à l'opérationnalisation de la plateforme, il a été partagé lors de la réunion hebdomadaire et consolidé et validé.

Les activités menées lors de la phase de la mise en œuvre de la plateforme sont : la promotion de la plateforme et la protection des droits des victimes relativement à la promotion des droits des personnes vulnérables, des séances d'information/sensibilisation ont été menées afin de se faire connaître (au niveau des autorités, parties prenantes et cibles) et d'informer sur les missions de la plateforme.

Au sujet de la protection des droits des victimes, sur la base des plaintes/dénonciations, APROSPEN :

- Tente une procédure de dialogue entre les personnes concernées ;
- Accompagne dans la procédure de saisine des autorités judiciaires ;
- Porte la dénonciation devant les services compétents.

AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

1. Réalisation de l'axe : appui à la production et l'entrepreneuriat du monde rural

Les réalisations en relation avec le PRESANAF et le PACVA (SAMS) :

- 03 AGRs d'Elevage Petits ruminants créés et fonctionnel ;
- 03 puit disponible et fonctionnel ;
- 13 AGR sont créés suivant la logique chaîne de valeur agricole sont dotés en actif productif ;

- 03 partenariats productifs sont établis et fonctionnels entre producteurs et acheteurs ;
- Les circuits de collecte et de distribution des produits agricoles sont organisés et prennent en compte les normes et la gestion qualité ;
- 13 unités de transformations des céréales sont mises en place et facilitent la mise sur les marchés des produits diversifiés répondant aux exigences des acheteurs ;
- Le système d'information sur le marché mis en place est fonctionnel et implique l'ensemble des parties prenantes au processus ;
- L'accès aux intrants agricoles de qualité est facilité à travers la mise en place d'une boutique communautaire de distribution d'intrants agricoles ;
- 140 femmes leaders sont autonomes et exploitent des AGR dans la chaîne de valeurs agricoles.
- 602 ménages bénéficiaires augmentent leur production et diversifient leur source de revenu ;
- 602 ménages bénéficiaires (majoritairement des femmes) sont appuyés et accompagnés à l'entrepreneuriat et la création d'actifs (AGR) ;
- 602 bénéficiaires (femmes et hommes) sont formés dans le conduit de l'élevage des petits ruminants, la pisciculture et la production des foyers améliorés ;
- 2580 coopérants (1524 femmes) ont bénéficié des sessions de renforcements des capacités sur le management des coopératives, la comptabilité simplifiée, etc.

Les réalisations de l'axe en relation avec PAFEJ :

- 1500 jeunes dont 40% des femmes ont des compétences professionnelles dans les métiers porteurs de leur choix ;
- 1548 jeunes au moins 40% des femmes sont structurées en coopératives fonctionnelles ;
- 129 micro-entreprises promues par les jeunes et les femmes sont appuyées et fonctionnelles ;
- 24 coaches ont été sélectionnés et mis à contribution pour l'accompagnement des jeunes structurés ;
- 129 plans d'affaires ont été élaborés au profit des micro-entreprises promues par les jeunes ;
- 81 coopératives/GICs légalisés et fonctionnels ;
- 1548 jeunes se sont appropriés du processus de fabrication du tapioca et commercialisent ce produit ;
- 1548 jeunes se sont appropriés du processus de fabrication de beignet manioc et commercialisent ce produit ;
- 1548 jeunes se sont appropriés du processus de fabrication de l'amidon et commercialisent ce produit ;
- 1548 jeunes se sont appropriés du processus de fabrication du savon à partir des épluchures du manioc et commercialisent ce produit.

Les réalisations en relation avec PIPA :

- 9162 producteurs (2227 femmes) formés sur les bonnes pratiques agricoles dans la production de la pomme de terre ;
- 361ha de champ école paysan mis en place et fonctionnels ;
- 3 134 (889 femmes) producteurs formés dans l'école d'entrepreneuriat agricole ;

2. Réalisation de l'axe : protection de l'environnement et de la biodiversité

Les réalisations en relation avec PRESANAF :

- 602 ménages bénéficiaires sont formés et sensibilisés sur les thématiques genres et protection de l'environnement ;
- 3010 bénéficiaires maîtrisent le processus de la fabrication des foyers améliorés et utilisent dans leur ménage ;
- 3010 bénéficiaires connaissent l'importance de l'arbre dans la production agricole et développent les approches d'agroforesterie pour leur production.

Les réalisations en relation avec PAFEJ :

- 1548 jeunes se sont appropriés du processus de la fabrication du pesticide bio et se sont engagés dans leur utilisation ;

Les réalisations en relation avec PROSEP-NORD :

- 2500 jeunes ont amélioré leur connaissance sur les bonnes pratiques liées à la préservation du couvert végétale ;
- 1742 élèves (453 filles) connaissent bien les bonnes pratiques liées à la préservation du couvert végétale ;
- 20 comités verts créent, structurés et fonctionnels défendent valablement l'environnement dans les localités de Tcholliré et de Touboro.

3. Réalisation de l'axe : Gouvernance et promotions des droits

Les réalisations de l'axe en relation avec PAFEJ :

- 02 communes accompagnées à la mise en place des cadres de concertation communaux pour la promotion des droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes ;
- 04 communes (Mora, Mozogo, Figuil et Belel) accompagnées dans la redynamisation des cadres de concertation pour la promotion des droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes ;
- 06 communes assurent efficacement la promotion des droits socioéconomiques des jeunes et des femmes ;
- 02 cadres de concertation communale pour la promotion des droits socioéconomiques des jeunes et des femmes ont été mis en place dans les communes de Mbé et Touboro ;
- 1500 jeunes au moins 40% des femmes expriment activement leur citoyenneté et défendent valablement leurs droits ;

- 1548 Jeunes et femmes bénéficiaires ont été outillés sur le leadership et la citoyenneté active ;
- 155 jeunes ont bénéficié des cours d'alphabétisation fonctionnel avec 50% des femmes ;
- 02 actions de plaidoyer sont mises en œuvre sur l'accès aux terres et sites d'installation, au crédit et le droit de participation des femmes et des jeunes aux activités économiques et sociales ;

Dans ce volet, plusieurs actions d'assistance sont conduites dans le cadre des activités de la Plateforme de soutien aux personnes victimes de Violence Basées sur le Genre. Pendant la période sous revue 42 cas ont été enregistrés, suivi et accompagnés. Des actions de monitoring et de management sont régulièrement conduits par l'équipe de coordination de la plateforme ; les réunions avec les acteurs concernées (MINAS, MINPROFF, MINSANTE, gendarmerie, Commissariat, etc.) sont tenues parfois dans le but d'apprécier la pertinence des plaintes ou faciliter les orientations des solutions. Cette Plateforme multi acteurs dispose des points focaux dans les services déconcentrés de l'État.

4. Réalisation de l'axe : Sécurité alimentaire et moyen d'existence

Dans le cadre des projets d'appui à la sécurité alimentaire (PRESANAF II, PIPA et PACVA), les réalisations ci-dessous sont capitalisées pour le compte de l'année.

- 1600 kg de haricots ont été produits sur une superficie de 5 ha ;
- 4000 kg de niébé ont été produits sur une superficie de 13,5 ha ;
- 1000 kg de patate ont été produits sur une superficie de 1 ha ;
- 1200 kg d'arachide ont été produits sur une superficie de 2 ha ;
- 4600 kg de maïs ont été produits sur une superficie de 9 ha ;
- 9550 kg de soja ont été produits sur une superficie de 17,5 ha ;
- 16400 kg de sorgho ont été produits sur une superficie de 21,5 ha ;
- 04 champs apicole ont été aménagés, installés et colonisé progressivement ;
- 602 ménages vulnérables ont reçu les vivres ;
- 04 champs semenciers ont été mis en place (maïs, niébé, sorgho) ;
- 08 magasins communautaires construit pour le stockage des denrées ;
- Les producteurs ont été formés et accompagnés sur les standards de gestion technique des semences ;
- 3 010 personnes vulnérables dont 602 ménages soit 52% des femmes issues des localités cibles ont accès à l'assistance alimentaire ;
- 3010 personnes bénéficiaire en situation d'insécurité alimentaire reçoivent de la nourriture saine et nutritive pendant six mois pour leur participation aux activités de création, la réhabilitation et / ou l'entretien des actifs productifs.
- Les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles promues ont contribué à l'amélioration du statut alimentaire et nutritionnel et à la réduction de la malnutrition au sein des communautés des bénéficiaires ;
- R.4.1 De champs semenciers mis en place et facilitent le ravitaillement des producteurs locaux.

PRESENTATION DE LA MISSION

3.1. Contexte et objectif de la mission

a) Contexte de la mission

Rendu en 2023, l'assemblée générale a sollicité une revue financière des quatre (04) dernières années de 2019 à 2022 afin d'assurer la sincérité et la fiabilité des comptes fournis par les équipes opérationnelles au regard des exigences des partenaires financiers. De ce fait, APROSPEN recrute un auditeur.

La mission de l'auditeur est la réalisation d'un audit de gestion en vue de donner son opinion sur les états financiers de janvier 2019 à décembre 2022.

b) Etendue et méthodologie de l'audit

L'audit a été réalisé conformément aux normes internationales « International Standards Auditing ».

Nous avons également procédé à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place par la coordination d'APROSPEN afin d'examiner si celui-ci :

- i)* S'acquitte de ses obligations fiscales et sociales ;
- ii)* Enregistre les dépenses selon la nature des comptes ;
- iii)* Exécute les appels d'offre en conformité avec les procédures et disposition du manuel de procédures administratives, financières et comptables et des normes généralement admises ;
- iv)* Permet la bonne exécution du budget (suivi et traitement) ;
- v)* Prévoit la sauvegarde des actifs ;
- vi)* Comporte des dispositions permettant d'assurer un degré raisonnable de prévention, de détection des irrégularités et de fraude ;
- vii)* Comporte des dispositions permettant une fiabilité appropriée dans la comptabilisation des activités des projets et dans la préparation des comptes et rapports financiers.

Sur le plan financier, nous avons vérifié que :

- i)* Les dépenses correspondent à des engagements/prestations réels et matériels ;
- ii)* Les dépenses sont justifiées par des documents appropriés et sont correctement comptabilisées ;
- iii)* Les clauses des contrats sont respectées.

TRAVAUX EXECUTES

IV.1 ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LES PRÉCÉDENTS RAPPORTS D'AUDIT

APROSPEN a fait l'objet d'un audit de conformité en 2016, d'audit externe en 2017, de l'audit du projet HIMO en 2018 et de l'audit comptable et financier en 2019. Nous avons donc effectué un suivi des recommandations formulées lors ces missions d'audit.

Nous avons classé les différents points de la manière suivante :

RECOMMANDATIONS	SIGNIFICATION
Exécutée	APROSPEN a suivi la recommandation ou mis en place une procédure de remplacement pour palier la faiblesse qui a été mise en évidence.
Non exécutée	APROSPEN n'a apporté aucune amélioration à la faiblesse précédemment identifiée.
En cours d'exécution	APROSPEN a arrêté des mesures destinées à corriger les faiblesses énumérées par les précédentes missions d'audit.

Le tableau ci – après présente l'état d'exécution des recommandations antérieurement formulées et les raisons entre autres évoquées par APROSPEN sur le niveau d'exécution de ces recommandations.

IV.1.1 Etat de suivi des recommandations avant l'exercice 2018

Recommandation au 31/12/2016	Etat d'exécution au 31/12/2022	Observation APROSPEN
1. Par rapport à la situation administrative		
Le service en charge des ressources humaines devra instamment se rapprocher des administrations en charge du travail et de l'emploi en vue de la régularisation de toutes les insuffisances relevées.	En cours d'exécution	<i>APROSPEN n'a formulé aucune observation sur ce point.</i>
Recommandation au 31/12/2017	Niveau d'exécution	Observation
1. Immobilisations		
Emettre une correspondance à la SNV avec pour objectif d'obtenir les documents matérialisant le transfert de propriété à l'APROSPEN d'ici la fin du programme tel que mentionné dans la convention avec l'EU.	En cours d'exécution	<i>APROSPEN n'a formulé aucune observation sur ce point.</i>
2. Évaluation du personnel		
Respecter le principe d'évaluation exhaustive, permettant d'assurer une certaine objectivité (élaboration d'un questionnaire d'enquête rempli anonymement par l'équipe et évaluant les capacités managériales), qui comptera dans l'évaluation des chefs d'équipe.	En cours d'exécution	<i>APROSPEN n'a formulé aucune observation sur ce point.</i>
Statistiques		
	2022	
Recommandation	Nombre	%
Exécutées	00	00%
Encours d'exécution	03	100%
Non Exécutées	00	00%
Total	03	100
<u>Conclusion :</u>		
Le niveau de mise en œuvre des recommandations reste faible.		

IV.1.1 Etat de suivi des recommandations de l'exercice 2018

N	Observation	Recommandation au 31/12/2018	Etat d'exécution au 31/12/2022	Observation APROSPEN
A. De la conformité du système comptable appliqué avec le système comptable OHADA (SYSCOHADA)				
01	Nous avons constaté qu'il n'existe pas, au sein d'APROSPEN, de système de gestion comptable harmonisé pour tous les projets. Certains projets, à l'instar de PROHIFI, appliquent les procédures de la GIZ et d'autres comme le PRESEC appliquent les procédures validées par le consortium du PRESEC.	Harmoniser la gestion comptable pour tous les projets pilotés par APROSPEN conformément aux dispositions du SYSCOHADA.	Encours	APROSPEN a mis en place un manuel des procédures fonctionnel et applicable à toutes ses activités depuis des années, cependant dans la plupart des cas le manuel du bailleur de fonds prime sur le manuel de la structure. Chaque projet vient avec sa procédure de gestion d'où la non harmonisation du système de gestion comptable.
B. Ressources humaines				
02	Des insuffisances ont été constatées dans la tenue des dossiers individuels du personnel. Les pièces constitutives de ces dossiers bien que disponibles, ne sont classés dans la règle de l'art.	Améliorer la tenue des dossiers individuels du personnel et veiller à classer convenablement les dossiers du personnel.	Exécutée	La recommandation est prise en compte, les dossiers personnels sont classés dans les règles de l'art.

N	Observation	Recommandation au 31/12/2018	Etat d'exécution au 31/12/2022	Observation APROSPEN
C. Respect des contrats de financement avec les bailleurs de fonds				
03	En ce qui concerne les contrats avec la GIZ, PRESEC, PAM et PNDP sous réserve de l'éligibilité de certaines dépenses dont les pièces n'ont pas été consultées, nous pouvons dire que les clauses telles qu'elles nous ont été présentées sont respectées.	Bien que les clauses des contrats de financement soient respectées, APROSPEN devra mettre en place un dispositif interne pour le suivi des contrats avec des partenaires.	Encours	<i>APROSPEN n'a formulé aucune observation sur ce point.</i>
D. Des appels d'offre				
04	Le manuel des procédures d'APROSPEN, en son chapitre 8 stipule que « tout achat de bien ou service supérieur ou égal à XAF 5 000 000 » doit être soumis à un appel d'offre. Cependant, nous avons constaté que l'achat des fournitures d'équipement des chantiers HIMO et des fournitures des kits des montants respectifs de XAF 6 435 000 et XAF 14 227 300 n'ont pas fait l'objet d'appel d'offre mais plutôt, ils ont fait l'objet d'avis de demande de cotation qui, néanmoins, respecte les procédures du partenaire GIZ ; à savoir, obtenir 3 pro-forma de façon	Veiller à harmoniser les procédures en matière de l'exécution des achats pour tous les projets exécutés à APROSPEN	Exécutée	<i>Les procédures de passation de marché sont édictées par chaque bailleur de fond. Les différents plafonds diffèrent d'un projet à un autre. En conclusion, l'harmonisation sera très difficile.</i>

N	Observation	Recommandation au 31/12/2018	Etat d'exécution au 31/12/2022	Observation APROSPEN																		
	formelle pour les achats de plus de 1000 € .																					
E. Du respect de la fiscalité locale																						
05	Pour la formation des jeunes dans le cadre du projet PROHIFI, APROSPEN a signé des contrats avec des centres de formation. Cependant, il ne nous a pas été fourni de preuve de retenue de 5% opérée sur les honoraires versés à ces centres tel que prescrit par le Code Général des Impôts. Cette retenue pourrait être mise à la charge d'APROSPEN en cas de contrôle fiscal.	S'assurer de la retenue à la source de l'acompte sur les honoraires avant règlement des factures des prestataires intellectuels.	Non exécutée	APROSPEN n'a formulé aucune observation sur ce point.																		
Statistiques <table> <tr> <td></td> <td colspan="2">2022</td> </tr> <tr> <td>Recommandation</td> <td>Nombre</td> <td>%</td> </tr> <tr> <td>Exécutées</td> <td>02</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Encours d'exécution</td> <td>02</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Non Exécutées</td> <td>01</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>05</td> <td>100</td> </tr> </table> Conclusion : Le niveau de mise en œuvre des recommandations reste très faible.						2022		Recommandation	Nombre	%	Exécutées	02	40%	Encours d'exécution	02	40%	Non Exécutées	01	10%	Total	05	100
	2022																					
Recommandation	Nombre	%																				
Exécutées	02	40%																				
Encours d'exécution	02	40%																				
Non Exécutées	01	10%																				
Total	05	100																				

IV.2. CONCLUSIONS DE NOS TRAVAUX EN CONFORMITE AVEC LES POINTS SPECIFIQUES DES TERMES DE RÉFÉRENCES RELATIFS A L'AUDIT D'APROSPEN AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020, 2021 ET 2022.

Nos travaux ont couvert la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022. Les conclusions de ces travaux portent sur les points suivants :

4.2.1. De la gestion des ressources humaines

Observation :

- APROSPEN ne dispose pas de la médecine de travail. Pourtant, l'article 98 al.1 du code du travail dispose que « toute entreprise ou tout établissement de quelque nature que ce soit [...] doit organiser un service médical et sanitaire au profit de ses travailleurs » ;

Recommandation :

- **APROSPEN doit s'activer dans l'application de la législation en matière de la médecine de travail ;**

4.2.2. De la conformité du système comptable appliqué avec le système comptable OHADA (SYSCOHADA)

Le système de gestion comptable est conforme à l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable. Nous avons relevé notamment l'utilisation d'un logiciel comptable dédié permettant de tenir une comptabilité à double entrée.

Les diligences mises en œuvre n'appellent pas d'observations particulières.

4. 2.3. De l'évaluation du système comptable et du contrôle interne

4.2.3.1. De la conformité des contributions reçues des partenaires

Nous avons récapitulé les contributions reçues des partenaires sur la période de 2019 à 2022 exprimés en francs CFA dans le tableau ci-dessous.

ANNEE	2019	2020	2021	2022
SUBVENTION				
GIZ/PARSE	118 208 414	-	-	-
SNV-EU-PRESEC	184 454 405	47 000 000	-	-
PAM	32 666 993	40 675 934	35 245 845	56 572 077
MINSANTE	1 000 000	-	-	-
GFA/PADER	24 943 534	-	-	-
EU/PAFEJ	-	231 959 514	119 662 956	154 345 434
GIZ/PIPA	-	26 252 000	20 826 100	26 076 100
GIZ/PROFICA	-	30 046 110	26 252 000	-
EU/PROCIVIS-PACAC	-	10 000 000	10 000 000	-
PFS PHASE 10	-	-	-	61 069 676

ANNEE	2019	2020	2021	2022
SUBVENTION				
PFS PHASE G6	-	-	-	55 034 726
GIZ/PROSEP	-	-	-	13 078 140
TOTAL	361 273 346	385 933 558	211 986 901	366 176 153

Les diligences mises en œuvre n'appellent pas d'observations particulières.

4.2.3.2. De la conformité des contributions reçues des membres avec les statuts et le règlement intérieur

La somme des contributions des membres pour la période auditée est de XAF 72 484 159 selon les rapports financiers mis à notre disposition. Les détails sont résumés dans le tableau ci-dessous et exprimés en F CFA :

Année	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Montant	28 564 900	19 919 259	12 000 000	12 000 000	72 484 159

Les diligences mises en œuvre n'appellent pas d'observations particulières.

4.2.3.3. De la gestion des immobilisations

Observation :

- Il n'existe pas de registre des immobilisations au sein d'APROSPEN comme prévu dans le manuel des procédures ;

Recommandation :

- **Mettre sur pied un registre des immobilisations dans le respect du manuel des procédures ;**

4.2.3.4. Du respect de la fiscalité locale

Observations :

- L'association APROSPEN effectue des transactions avec des fournisseurs non identifiables fiscalement. Ce qui va à l'encontre de l'article L1 bis du Code Général des Impôts qui dispose que : « le Numéro Identifiant Unique est obligatoirement porté sur tout document matérialisant les transactions économiques ». C'est le cas des fournisseurs répertoriés dans le tableau suivant :

DATE	FOURNISSEUR	LIBELLE	MONTANT
01/03/2019	DIBAMOU MBEUYO	Administration site web APROSPEN	50 000 F
03/05/2019	EQUINOXE TV	Reportage journée internationale des travailleurs	300 000 F

DATE	FOURNISSEUR	LIBELLE	MONTANT
03/12/2021	NGONGANG TCHAMEN GAIUS	Mise en place d'un système de suivi évaluation pour le projet PAFEJ	1 580 000 F

Recommandations :

- **APROSPEN doit travailler avec des fournisseurs fiscalement identifiables ;**

4.2.3.5. Observations sur les dépenses réalisées, la régularité des pièces comptables et la relation avec les budgets approuvés.

Nous avons comparé les informations contenues dans le rapport financier avec le système et les documents comptables du bénéficiaire.

Nous avons aussi rapproché les données du système aux pièces comptables. Également, nous avons procédé à la vérification de la conformité des pièces comptables.

Au terme de cette vérification, aucune observation factuelle ne résulte de cette procédure.

CONCLUSION

À l'issue de nos travaux et sous réserve des observations exposées au point I.4 du présent rapport, nous certifions que les états financiers tels que annexés au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière de APROSPEN au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période considérée.

ANNEXES



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

BP 592 Ngaoundéré Tél. 677 220 916 / 699 871 065 Email: aprospen@yahoo.fr

Sise au Quartier Mardock face immeuble délégation régionale MINDUH

RAPPORT FINANCIER 2019

Dépenses	Montants	Recettes	montant
60. ACHATS		RESSOURCES PROPRES (cotisations des membres)	28 564 900
CARBURANT A LA POMPE ET ENTRETIEN	11 586 475	Report solde au 31/12/2018	73 693 444
ACHAT MATIERE D'OEUVRES	12 541 200	Subvention reçu de GIZ/PARSE	118 208 414
FOURNITURE DE BUREAU	10 746 931	subvention reçu de SNV-EU-PRESEC	184 454 405
ACHAT TRAVAUX, MATERIEL ET EQUIPEMENT	60 785 530	subvention reçu du PAM	32 666 993
61 SERVICES DE TRANSPORTS		Subvention reçu de MINSANTE	1 000 000
TRANSPORT DE PLIS	607 800	Subvention reçu de GFA/PADER	24 943 534
TRANSPORTS DU PERSONNEL	822 500		
62 SERVICES EXTERIEUR A			
LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	2 719 500		
CATOLOGUES, IMPRIMES PUBLICITAIRES	1 242 500		
FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES, ATELIERS	67 327 941		
FRAIS DE TELEPHONE	900 000		
63.SERVICES EXTERIEUR B			
FRAIS BANCAIRES	1 209 146		
FRAIS DE FORMATIONS DES JEUNES PROH	19 216 600		
HONORAIRE	19 451 500		
PERSONNEL INTERIMAIRE	10 355 000		

Dépenses	Montants	Recettes	montant
INDEMNITE HIMO TIGNERE	6 280 000		
RECEPTIONS	602 300		
FRAIS DE MISSIONS	14 391 595		
ATELIERS ET SEMINAIRES	59 259 110		
64. IMPOTS ET TAXES			
AUTRES IMPOTS ET TAXES DIRECTES	352 509		
66. CHARGES DE PERSONNEL			
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL	93 169 549		
CHARGES SOCIALES SUR REMUNERTION	684 971		
781 Transfert de charge pour exercice 2021	69 279 033		
Total Dépenses	463 531 690	Total des Recettes	463 531 690



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

BP 592 Ngaoundéré Tél. 677 220 916 / 699 871 065 Email: aprospen@yahoo.fr

Sise au Quartier Mardock face immeuble délégation régionale MINDUH

RAPPORT FINANCIER 2020

Dépenses	Montants	Recettes	montant
Equipement et investissement		RESSOURCES PROPRES (cotisations des membres)	19 919 259
		Report solde au 31/12/2019	69 279 033
03 MOTOS AG 100	13 022 100	Subvention reçu de l'EU/PAFEJ	231 959 514
02 MOTOS TVS	1 000 000	subvention reçu de GIZ/PIPA	26 252 000
02 TRICYCLES	2 400 000	subvention reçu du PAM/SAMS-FFA	40 675 934
01 ORDINATEUR Desktop	475 000	Subvention reçu de GIZ/PROFICA	30 046 110
01 vidéo projecteur	495 000	Subvention reçu de l'EU/PROCIVIS-PACAC	10 000 000
05 Lap top HP 350 G1	2 100 000	Subvention reçu de l'EU/PRESEC	47 000 000
60. ACHATS			
CARBURANT A LA POMPE ET ENTRETIEN	6 370 397		
ACHAT MATIERE D'OEUVRES	6 253 400		
FOURNITURE DE BUREAU	4 337 421		
ACHAT PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	12 436 200		
ACHAT TRAVAUX, MATERIEL ET EQUIPEMENT	64 919 400		
61 SERVICES DE TRANSPORTS			
TRANSPORT DE PLIS	334 100		
TRANSPORTS ENTRE ETABLISSEMENTS	300 000		
TRANSPORT ADMINISTRATIFS	120 000		
62 SERVICES EXTERIEUR A			

Dépenses	Montants	Recettes	montant
LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	7 131 000		
ENTRETIEN ET REPARTI DES BIENS MOBILIERS	85 000		
MAINTENANCE	52 700		
AUTRES ENTRETIENS ET REPARATIONS	50 000		
ANNONCES ET INSERTIONS	100 000		
CATOLOGUES, IMPRIMES PUBLICITAIRES	2 290 000		
FRAIS DE TELEPHONE	914 500		
AUTRES FRAIS TELECOM (INTERNET)	422 900		
EAUX	76 000		
ELECTRICITE	93 789		
63.SERVICES EXTERIEUR B			
FRAIS BANCAIRES	890 035		
AUTRES FRAIS BANCAIRES	40 100		
FRAIS DE FORMATIONS DES JEUNES PROH	16 859 800		
PERSONNEL INTERIMAIRE	10 355 000		
INDEMNITE HIMO TIGNERE	6 280 000		
RECEPTIONS	580 000		
FRAIS DE MISSIONS	6 202 095		
ATELIERS ET SEMINAIRES	41 239 005		
64. IMPOTS ET TAXES			
AUTRES IMPOTS ET TAXES DIRECTES	5 446 604		
DIFFERENCE D'IMPUTATION COMPTABLE	53		
66. CHARGES DE PERSONNEL			
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PAFEJ	9 454 949		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PIPA	56 075 664		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PACAC	17 664 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PROFICA	3 225 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL FFA-SAMS	21 412 500		
CHARGES SOCIALES SUR REMUNERTION	8 790 733		
781 Transfert de charge pour exercice 2021	144 837 405		
Total Dépenses	475 131 850	Total des Recettes	475 131 850



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

BP 592 Ngaoundéré Tél. 677 220 916 / 699 871 065 Email: aprospen@yahoo.fr

Sise au Quartier Mardock face immeuble délégation régionale MINDUH

RAPPORT FINANCIER 2021

Dépenses	Montants	Recettes	montant
Equipement et investissement		RESSOURCES PROPRES (cotisations des membres)	12 000 000
		Report reliquat subvention 2020	144 837 405
01 MOTOS AG 100	1 000 000	Subvention reçu de l'EU/PAFEJ	119 662 956
01 TRICYCLE	2 200 000	subvention reçu de GIZ/PIPA	20 826 100
01 MOBILIER DE BUREAU	450 000	subvention reçu du PAM/SAMS-FFA	35 245 845
01 VEHICULE	20 640 000	Subvention reçu de GIZ/PROFICA	26 252 000
60. ACHATS		Subvention reçu de l'EU/PROCIVIS-PACAC	10 000 000
CARBURANT A LA POMPE ET ENTRETIEN	2 182 910		
ACHAT MATIERE D'OEUVRES	22 133 800		
FOURNITURE DE BUREAU	3 931 707		
ACHAT PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	9 014 339		
ACHAT TRAVAUX, MATERIEL ET EQUIPEMENT	19 222 000		
61 SERVICES DE TRANSPORTS			
TRANSPORT DE PLIS	200 000		
TRANSPORTS ENTRE ETABLISSEMENTS	300 000		
TRANSPORT ADMINISTRATIFS	120 000		
62 SERVICES EXTERIEUR A			
LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	2 850 000		
ENTRETIEN ET REPARATION DES BIENS MOBILIERS	228 000		

Dépenses	Montants	Recettes	montant
MAINTENANCE	45 000		
AUTRES ENTRETIENS ET REPARATIONS	360 776		
ANNONCES ET INSERTIONS	100 000		
CATOLOGUES, IMPRIMES PUBLICITAIRES	672 500		
FRAIS DE TELEPHONE	744 512		
EAUX	76 000		
ELECTRICITE	450 000		
63.SERVICES EXTERIEUR B			
FRAIS BANCAIRES	1 042 128		
AUTRES FRAIS BANCAIRES	-		
FRAIS DE FORMATIONS DES JEUNES	25 775 600		
PERSONNEL INTERIMAIRE	5 428 044		
RECEPTIONS	580 000		
FRAIS DE MISSIONS	5 420 535		
ATELIERS ET SEMINAIRES	8 945 941		
64. IMPOTS ET TAXES			
AUTRES IMPOTS ET TAXES DIRECTES	2 256 023		
DIFFERENCE D'IMPUTATION COMPTABLE	23		
66. CHARGES DE PERSONNEL			
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PAFEJ	23 264 364		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PIPA	15 420 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PACAC	2 633 950		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PROFICA	9 824 122		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL FFA/SAMS	9 790 625		
CHARGES SOCIALES SUR REMUNERTION	4 495 510		
781 Transfert de charge pour exercice 2022	167 025 897		
Total Dépenses	368 824 306	Total des Recettes	368 824 306



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

BP 592 Ngaoundéré Tél. 677 220 916 / 699 871 065 Email: aprospen@yahoo.fr

Sise au Quartier Mardock face immeuble délégation régionale MINDUH

RAPPORT FINANCIER 2022

Dépenses	Montants	Recettes	montant
Equipement et investissement		RESSOURCES PROPRES (cotisations des membres)	12 000 000
		Report reliquat subvention 2021	134 120 549
01 IMPRIMANTE HP LAZER	500 000	Subvention reçu de l'EU/PAFEJ	154 345 434
05 ORDINATEURS PORTABLES	2 500 000	subvention reçu de GIZ/PIPA	26 076 100
60. ACHATS		subvention reçu du PAM/PARC-PARSEC	56 572 077
CARBURANT A LA POMPE ET ENTRETIEN	4 050 000	Subvention reçu de PFS PHASE 10	61 069 676
ACHAT MATIERE D'OEUVRES	72 311 350	Subvention reçu de PFS PHASE G6	55 034 726
FOURNITURE DE BUREAU	2 025 000	Subvention reçu de PROSEP-GIZ	13 078 140
ACHAT PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	8 964 339		
ACHAT TRAVAUX, MATERIEL ET EQUIPEMENT	26 231 100		
61 SERVICES DE TRANSPORTS			
TRANSPORT DE PLIS	200 000		
TRANSPORTS ENTRE ETABLISSEMENTS	300 000		
TRANSPORT ADMINISTRATIFS	150 000		
62 SERVICES EXTERIEUR A			
LOCATIONS ET CHARGES LOCATIVES	1 888 000		
ENTRETIEN ET REPARATION DES BIENS MOBILIERS	274 000		
MAINTENANCE	50 000		
AUTRES ENTRETIENS ET REPARATIONS	1 370 700		
ANNONCES ET INSERTIONS	100 000		
CATOLOGUES, IMPRIMES PUBLICITAIRES	3 976 509		
FRAIS DE TELEPHONE	1 844 083		
AUTRES FRAIS TELECOM (INTERNET)	-		
EAUX	80 000		

Dépenses	Montants	Recettes	montant
ELECTRICITE	650 000		
63.SERVICES EXTERIEUR B			
FRAIS BANCAIRES	878 220		
AUTRES FRAIS BANCAIRES	-		
FRAIS DE FORMATIONS DES JEUNES	22 111 125		
PERSONNEL INTERIMAIRE	6 428 044		
RECEPTIONS	1 000 000		
FRAIS DE MISSIONS	5 398 000		
ATELIERS ET SEMINAIRES	11 006 991		
64. IMPOTS ET TAXES			
AUTRES IMPOTS ET TAXES DIRECTES	1 628 712		
DIFFERENCE D'IMPUTATION COMPTABLE	50 023		
66. CHARGES DE PERSONNEL			
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PAFEJ	35 719 373		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PIPA	15 373 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PFS PHASE 10	40 000 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PFS PHASE G6	30 000 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL FFA/SAMS	11 975 000		
REMUNERATION VERSES AU PERSONNEL PROSEP-GIZ	3 939 852		
CHARGES SOCIALES SUR REMUNERTION	6 723 994		
781 Transfert de charge pour exercice 2023	192 599 287		
Total Dépenses	512 296 702	Total des Recettes	512 296 702